

### Château de Fernelmont, rue des Combattants - 5380 Fernelmont

Les 13 et 14 septembre, les désormais traditionnelles Journées du Patrimoine nous feront découvrir les Châteaux et demeures privées de Wallonie. Cette année, l'OMA présentera à nouveau, dans le cadre magnifique du château de Fernelmont une quinzaine d'artisans, adeptes, pour la plupart, de métiers du patrimoine :

Anne ARQUIN, conservatrice-restauratrice de céramiques anciennes  
Dominique BADOT, ébéniste-restaurateur de mobilier ancien  
Jean-Pierre DARDENNE, créateur de réverbères et de boîtes aux lettres  
Françoise DE BACKER, céramiste  
Marie-Laure DEGAND, peintre sur faïence et porcelaine  
Guy DELTOUR, sculpteur sur pierre, céramiste  
Guy DEMINNE, garnisseur  
Jean-Marie GOFFIN, restaurateur de tableaux  
Synette JADOT, haute licière  
Isabelle KLEIN, doreuse  
Yannik LEËN, ferronnier-dinandier  
Philippe MONIN, potier  
Jacqueline PREVOT, céramiste  
Nicole SCHMIT, quilleuse  
Bernadette SEPULCHRE, céramiste  
René VANDEPUTTE, mosaïste



### Une exposition... un site

Cette exposition d'artisanat sera l'occasion de redécouvrir un fleuron de notre patrimoine monumental. Si le château de Fernelmont constitue l'un des sites les plus remarquables du Namurois, il le doit sans conteste à l'originalité de son architecture, mais aussi à la qualité de son environnement paysager. L'élément le plus spectaculaire de cet ensemble est certainement le donjon-porche en pierre bleue, jadis accessible via un pont-levis. La partie centrale du donjon est flanquée de deux demi-tourelles. Le porche donne accès sur une très belle cour, ceinturée par un quadrilatère. Ce bâtiment de briques date du XVI<sup>e</sup> siècle et témoigne de la vocation résidentielle donnée au site dès cette époque. En 1621, l'ensemble est complété par une galerie de quatre arcades en style toscan, qui surplombe une magnifique cour pavée en étoile. Un autre aspect remarquable du château de Fernelmont est la présence, aux premier et second niveaux du donjon de pavements de mosaïques. Ceux-ci se composent de carreaux vernissés jaunes, rouges et noirs recouverts d'un engobe vernissé. Ce carrelage daterait du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

Exposition-animation des artisans et visite du donjon-porche, le samedi 13 septembre et le dimanche 14 septembre, de 10h00 à 18h00.

Renseignements : Office des Métiers d'Art de la Province de Namur : 081 72 97 53  
Administration communale de Fernelmont : 081 83 02 50

Nous sommes à votre écoute pour toute question ou toute autre suggestion concernant ce bulletin. Si vous souhaitez publier un texte, une lettre, un avis... dans ces pages, merci de nous les faire parvenir pour le 30 septembre 2003 au plus tard à l'adresse suivante :

#### Office des Métiers d'Art de la Province de Namur A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 22 – 5000 Namur  
Tél. : 081 72 97 53 – Fax : 081 72 97 97  
E-mail : [office.metierart@province.namur.be](mailto:office.metierart@province.namur.be)

Editeur responsable : Martine Jacques - Rédaction : Benoît Goffin  
Avec le soutien de la Province de Namur et de la Région wallonne  
Conception et réalisation : Imprimerie provinciale de Namur

Les textes figurant dans ce document n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
En aucun cas, l'imprimerie provinciale ne peut être tenue pour responsable des fautes ou erreurs pouvant y subsister.



# Autour des Métiers d'Art

Bulletin trimestriel d'information / 3<sup>e</sup> trimestre 2003 **3**

OFFICE DES METIERS D'ART DE LA PROVINCE DE NAMUR ASBL

Avenue Reine Astrid 22 - 5000 Namur



Chers Artisans,  
Chers Amis de l'Office des Métiers d'Art,

Après avoir hébergé ArtisanArt, notre province accueillera, et ce durant tout l'été, le 9<sup>e</sup> Salon des Métiers d'Art de Wallonie. Le magnifique cadre de l'Abbaye de Floreffe laisse ainsi la place au non moins prestigieux Centre Culturel Régional de Dinant, aménagé dans l'ancien casino de la ville. Ce salon, organisé conjointement par l'Entente interprovinciale des Métiers d'Art de Wallonie et le Centre Culturel Régional de Dinant, sera l'occasion de découvrir vingt-sept artisans issus de toute la Wallonie. Cette année, l'exposition mettra tout particulièrement en évidence la création contemporaine. Les artisans présents, parmi lesquels sept membres de l'OMA de la Province de Namur, auront à cœur de nous faire découvrir toute l'étendue de leur créativité qui, loin des sentiers battus, permet une constante évolution de leur discipline respective. La complémentarité entre patrimoine et création, tradition et modernité, mérite d'autant plus d'être soulignée, qu'elle est particulièrement d'actualité en cette année 2003. Le Musée provincial des Arts anciens du Namurois accueille en effet jusqu'au 30 novembre une magnifique exposition d'orfèvrerie consacrée à Hugo d'Oignies. Il me reste à vous souhaiter une excellente saison estivale, aux couleurs des métiers d'art, qu'ils soient d'aujourd'hui ou d'hier...

**Martine JACQUES,**  
Député permanent  
Présidente de l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur

Après une présence remarquable lors d'ArtisanArt Wallonie, le partenariat entre les différents Offices provinciaux des Métiers d'Art trouve un nouveau terrain d'expression à travers cette prestigieuse exposition d'ensemble.

Le Salon des Métiers d'Art de Wallonie s'installe cette fois au Centre Culturel Régional de Dinant. Résolument tourné vers le présent – *Reflets contemporains* est l'intitulé de cette année – l'exposition sera l'occasion de découvrir de nombreuses disciplines. A côté des adeptes du métal, du bois et du verre, on rencontrera des artisans du textile, de la terre ou encore du papier. Ceux-ci sont originaires des provinces de Namur, du Hainaut, du Brabant wallon, de Luxembourg et de Liège. Cette manifestation sera l'occasion de faire connaissance avec des créateurs que l'on n'a pas l'habitude de voir dans la province. C'est également une opportunité pour nos artisans de dialoguer et de nouer des contacts avec leurs confrères. Ici aussi, le visiteur sera en relation directe avec le travail de l'artisan. Des animations seront en effet assurées par les créateurs des cinq provinces.

La thématique de l'exposition – *Reflets contemporains* – est certainement loin d'être innocente. Elle permet de rappeler que si artisanat rime avec tradition, il n'est certainement pas exempt d'innovations et de modernité. A l'évidence, cet ancrage de l'artisanat d'art dans le présent est peut-être un aspect mésestimé ou à tout le moins méconnu. Dans une époque féru d'authenticité et d'une certaine forme de retour aux sources – certes bien nécessaires –, les métiers d'art sont souvent perçus, de manière réductrice, comme de simples vecteurs de pérennisation de techniques ancestrales. En réalité, les métiers d'art, en tant que viviers d'innovations, peuvent entrer de plein pied dans leur époque. Comme le souligne si justement l'historien de l'art Louis Richardeau, ces deux approches de l'artisanat – traditionnelle et créative – peuvent et doivent coexister, sans qu'il y ait pour autant une forme de supériorité de l'une par rapport à l'autre.

Les membres de l'OMA de la Province de Namur présents à Dinant sont :

**Yves COLLET** : ce garnisseur allie les techniques traditionnelles aux finitions non conventionnelles, telle la toile de cuir ou une texture proche du caoutchouc.

**Paolo IORI** : dans un souci de recherche permanent, ce céramiste aime associer la terre au métal, au bois ou au verre, le tout dans des formes et des couleurs très personnelles.

**Christine KEYEUX** : le papier est la matière de prédilection de cette artisane qui, en le filant, le pliant ou le découpant, le transforme en bijoux d'une grande originalité.

**Vincent MAZY** : privilégiant les formes simples et épurées, ce céramiste travaille le grès ou la porcelaine, dans une recherche constante d'effets de matière et de couleur.

**Sonia MILICANT** : cette créatrice et restauratrice de vitraux met le métier traditionnel au service de créations personnelles d'une grande modernité.

**Eric SEIDOFF** : ce plasticien complet crée et réalise sculptures, bijoux ou encore éléments de mobilier à partir de matériaux aussi divers que l'acier, le cuir, le bois ou la résine.

**Etienne VAN CRANENBROECK** : adepte du tournage sur bois, cet artisan crée des pièces dans une démarche résolument contemporaine et innovante.



Essayons de retracer les grandes lignes de ce vaste débat...

Les taux de TVA sont définis par un arrêté royal qui découle lui-même d'une directive de l'Union européenne. Pratiquement, cet arrêté dresse la liste des biens taxés à 6 %, étant entendu que le taux par défaut est de 21%. Dans cette énumération, figure l'objet d'art «livré par l'artiste lui-même». A ce sujet, on remarque une discordance assez tangible entre la définition de l'objet d'art telle que communément admise dans le milieu et sa spécification donnée par l'arrêté royal. Celui-ci se base sur une liste très limitative des différentes catégories relevant, selon le législateur, de l'objet d'art. Malheureusement, cette énumération laisse la place à une large interprétation sémantique. Pour prendre un exemple concret, la céramique est taxée à 6%, sauf si elle est utilitaire (21%). Et un artisan présent de prendre l'exemple d'une fontaine. Celle-ci sera taxée à 21% alors que, si le créateur utilise l'intitulé «jeu d'eau», le taux de TVA applicable sera de 6%... Les métiers de conservation et restauration du

patrimoine sont particulièrement concernés par cette interprétation de la loi.

En plus de l'épineuse question de la définition de l'objet d'art – et des matières qu'elle recouvre –, une seconde incompréhension a trait aux différences régionales qui peuvent exister. Ainsi, en Flandre, les travaux des céramistes sont taxés à 6%, sans distinction de caractère utilitaire ou décoratif. Dans la droite ligne de la remarque précédente, un autre problème soulevé par les artisans est celui de la diversité des réponses apportées par l'administration fiscale à leurs interrogations. A ce sujet, Guy Vandermeer rappelle à chacun la nécessité d'adresser ses questions écrites directement à l'inspecteur principal du bureau régional de la TVA. L'instructeur précise également que l'administration ne peut pas influencer sur la loi et, qu'en cette matière, seuls les parlementaires ont le pouvoir d'apporter les modifications éventuelles. Et d'insister, en guise de conclusion, sur la nécessité, pour le monde de l'artisanat, de s'organiser en associations afin d'optimiser au maximum ses chances d'être entendu. Comme nous venons de le voir brièvement, la question de la fiscalité en matière de métiers d'art fait et fera encore couler beaucoup d'encre...

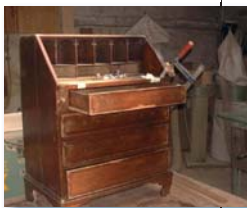


Anne Arquin est conservatrice/restauratrice de céramiques anciennes. Cette activité peu commune, elle la doit à son amour pour la terre et les objets qui ont une histoire. Installée à Namur depuis 1999, l'artisane répare les nombreuses pièces qui lui sont confiées par une clientèle d'antiquaires, de musées et surtout de particuliers. Ces objets ont la forme de tasses, de statuettes, de plats ou de vases chinois. Le but de la restauratrice est de redonner une nouvelle vie à toutes ces pièces, qui ont subi les outrages du temps. Il s'agit parfois d'assurer tout simplement la pérennité de l'objet. La restauration/conservation implique une stricte déontologie de la part de l'artisane. Celle-ci intervient en effet le moins possible. Ainsi, il n'est pas question pour elle de camoufler ou de recréer un élément manquant. L'intervention de la restauratrice doit également être réversible afin de respecter au maximum la pièce ainsi que celui qui sera peut-être amené à y travailler un jour. Métier d'une grande diversité, la restauration/conservation de céramiques anciennes permet un constant apprentissage. Toutes les pièces sont en effet différentes et demandent un traitement sur mesure.



**Anne Arquin**  
Boulevard Frère Orban 1 bte 19  
5000 Namur  
Tél. 081 74 27 80

Le jeune ébéniste namurois Sébastien Monin a déjà une longue et solide pratique du métier. Formé à l'IATA et à Saint-Luc à Tournai, l'artisan parfait sa formation auprès de Jean-Baptiste Chapuis, l'un des maîtres de l'ébénisterie française installé en Bretagne. Revenu à Namur, il rouvre son atelier installé déjà à l'époque de ses humanités. Spécialisé en marqueterie et sculpture sur bois, Sébastien Monin travaille sur tous types de meubles anciens. L'artisan aime s'enrichir culturellement au contact de ces chefs-d'œuvre de technicité et de savoir-faire. Cette passion pour le patrimoine a conduit l'ébéniste à travailler avec Rudi Jacques, créateur et restaurateur d'orgues anciens. Les deux artisans peuvent de concert allier leur talent pour rendre vie ou créer des orgues dans le plus pur style XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la création n'est pas absente de son métier, Sébastien Monin aimerait concevoir une ligne personnelle de meubles. A ce sujet, les styles Art Nouveau et Art Déco l'attirent tout particulièrement.



**Sébastien Monin**  
Rue du Belvédère 23 A  
5000 Namur  
Tél. 081 73 72 22

Nicole Schmit est venue tout naturellement au patchwork. Formée à la haute couture, elle s'est ensuite tournée vers la couture industrielle avant d'enseigner la décoration et l'ameublement. Le patchwork, elle le découvre à travers ses cours. Ayant acquis les bases techniques auprès de professeurs expérimentés, Nicole Schmit s'affranchit progressivement des modèles traditionnels figuratifs pour suivre une voie plus personnelle. Cette voie passe par l'élaboration de motifs plus abstraits ou symboliques et l'utilisation de matériaux comme la perle ou la ficelle, le tout à partir de tissus de récupération. Ces tissus constituent la base de son travail. «Ce sont les tissus qui m'inspirent, leurs coloris, leurs textures». Dans cette optique, il n'est donc pas question de teinter le textile. Côté inspiration, outre les couleurs de la matière première, Nicole Schmit aime regarder du côté d'artistes renommés, tel Gustav Klimt.



**Nicole Schmit**  
Rue de la Gaillarde 18  
5002 Saint-Servais  
Tél. 081 73 06 61

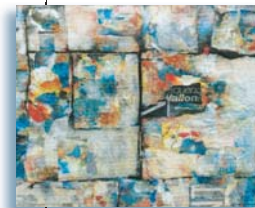
#### Erratum :

Dans le précédent numéro de notre bulletin, les coordonnées renseignées pour Monsieur Eric Fontinoy ont malencontreusement été remplacées par celles de Monsieur René Vandeputte. L'adresse exacte de l'atelier d'Eric Fontinoy est la suivante :

Veuillez nous excuser pour cette erreur.

**Eric Fontinoy**  
Rue de la Plage 27  
5100 Jambes  
Tél. 081 30 14 15

Guy Lance est un passionné de papier. Il donne une touche toute personnelle à cette matière, quelconque aux yeux de beaucoup. Adepte de l'inclusion (fleurs, paille, copeaux de bois...), du collage, de la peinture, de la stratification ou du gaufrage, Guy Lance apporte au papier des effets et textures totalement insoupçonnés. En cette matière, nous pouvons dire que les possibilités sont infinies, tant l'imagination de l'artisan est fertile. Le créateur de papier, en véritable pédagogue, aime enseigner son savoir-faire. Il donne des cours à l'Académie des Beaux-Arts de Namur, aux enseignants en arts plastiques, mais aussi à de jeunes enfants. L'artisan du papier permet en effet une variété de techniques impressionnante, qui peuvent parler à des publics d'une grande diversité. L'artisan papetier n'est pas peu fier de nous montrer les réalisations de ses élèves qui, à partir de moyens très rudimentaires, arrivent à produire des matières et textures d'une grande originalité. Pour Guy Lance, ce travail est également un retour aux sources, puisqu'il permet notamment la fabrication de papier à partir de chiffons, progressivement remplacés par la pâte à bois.



**Guy Lance**  
Rue Henri Duhainaut 44  
5100 Jambes  
Tél. 081 30 36 09

Françoise Rolin est bijoutière. Ses créations, elle les réalise dans une matière peu commune : le verre. Ce matériau, même s'il lui est familier depuis longtemps, elle l'approvoise en autodidacte. Françoise Rolin a en effet commencé sa carrière d'artisane par la discipline du vitrail. Elle apprend les diverses techniques de la bijouterie à l'Académie de Châtelet, avant de suivre des cours de dinanderie, dans la section bijoux. Ces diverses formations permettent à Françoise Rolin de maîtriser les techniques de base du métier de bijoutière. Quant au verre, il constitue une démarche très personnelle. Françoise Rolin est en effet la seule créatrice de ce genre dans la région namuroise. En réalité, ce matériau de base est double : le verre antique et le cristal. Cette matière première est souvent fournie par la récupération. Alliant le découpage, le moulage, l'assemblage ou la technique dite du «fusing», Françoise Rolin crée des bijoux d'une grande originalité. Celle-ci est due également à l'insertion de composants tels l'aluminium, l'argent, le laiton ou encore l'ambre. Selon son inspiration, elle donne à ses bijoux des aspects médiévaux, baroques ou nettement contemporains.



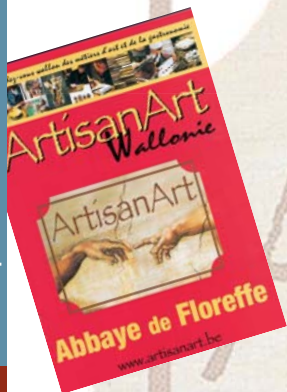
**Françoise Rolin**  
Rue du Parc des Roches 4  
5000 Namur  
Tél. 081 22 39 82

Dominique Badot voue une véritable passion pour les objets anciens, fruits d'un artisanat de tradition et de qualité. Ces objets, l'ébéniste-restaurateur ne demande qu'à leur redonner une seconde jeunesse, promesse d'une nouvelle et longue vie. Cette «passion pour l'ancien», Dominique Badot la conçoit dès ses études d'ébénisterie à l'IATA. Il lui consacrera une spécialisation en restauration de mobilier ancien, avant d'en faire son métier. Ce métier, il le destine avant tout à une clientèle privée, désireuse d'un artisanat de qualité respectueux de l'objet et d'un savoir-faire ancestral. Si Dominique Badot intervient sur tous types de meubles anciens, il affiche une prédilection pour les meubles en acajou, mais aussi pour la marqueterie, discipline qui demande rigueur et patience. Pour lui, tout objet mérite l'attention du restaurateur, indépendamment de sa seule valeur marchande. C'est ainsi qu'il travaille aussi bien sur un élégant meuble bourgeois, que sur un simple buffet campagnard. Le restaurateur considère son travail en toute humilité. Il n'est pas un créateur mais simplement le gardien d'un patrimoine qui ne demande qu'à être respecté et valorisé.



**Dominique Badot**  
Chaussée d'Andenne 53  
5363 Emptinne  
Tél. 083 61 12 45





Le salon ArtisanArt (1<sup>er</sup> au 4 mai 2003) était l'occasion de s'interroger, lors d'une journée de réflexion, sur la problématique de l'artisanat en Wallonie. La matinée était consacrée à diverses communications d'ordre général. Ainsi, Anne Leclercq, présidente du World Crafts Council (WCO) Belgique francophone et Europe, a présenté son association. Celle-ci regroupe artisans, galeries, musées et autres institutions publiques, dans le but d'une meilleure reconnaissance des créateurs contemporains. Anne Leclercq a saisi l'occasion pour nous donner une définition de l'artisanat d'art. Ensuite, Roger-Pierre Duracq, président de l'Association des Métiers d'Art des Ardennes, a évoqué le statut et l'agrégation de l'artisanat d'art tels qu'ils existent en France. Pierre Brunotte, de l'ASBL Smart, a abordé quant à lui la difficulté que représente pour l'artisan l'intermittence des revenus. Ariane Fradcourt, directrice du Service des Arts plastiques du Ministère de la Communauté française a résumé les différentes formes d'aides débloquées par les pouvoirs publics envers l'artisanat d'art. La formation aux différentes disciplines de l'artisanat d'art était bien entendu présente dans les communications. Francine

Deville, administratrice générale de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises (IFPME) a insisté sur les différentes possibilités qui existent dans ces différentes filières. Enfin, Guy Vandermeer, instructeur au Centre de formation professionnelle secteur TVA nous a initiés à la difficile problématique des taux de TVA appliqués dans le secteur de l'artisanat. Les différents thèmes introduits lors de la matinée ont fait l'objet d'approfondissements lors des ateliers de l'après-midi. Nous avons choisi de suivre l'atelier consacré à la fiscalité de l'artisan, dont l'épineuse problématique préoccupe certainement bon nombre de membres de l'OMA...

L'atelier TVA et fiscalité, animé par Guy Vandermeer et Ariane Fradcourt, a offert l'opportunité aux artisans, dont quelques membres de l'OMA, de poser des questions relatives à la question complexe – et le mot est faible – des taux de TVA.

Des artisans des cinq provinces seront présents les 13 et 14 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Ils fourniront aux visiteurs toutes les explications sur leur art, leur technique, leur matériel et leurs matériaux.

Renseignements :  
Exposition accessible  
du 21 juin au 15 septembre 2003

Du mardi au vendredi de 13h00 à 18h00  
Samedi et dimanche de 14h00 à 18h00

Entrée libre

Office des Métiers d'Art  
de la Province de Namur :  
081 72 97 53

Centre Culturel Régional de Dinant :  
082 21 39 39



Jadwiga Rosner (cristal)

Pablo Irujo (terre)

Yvonne Marichal (terre)

Francis Vaucke (terre)

Sonia Debouyere (métal et papier)

Monique Antoine (papier)



Eric Sordoff (métal)



Frieda Vaet (cristal)



Jean-Pol Urbain (verre)



Micheline Dorviller (papier)



Elisabeth Van Craenbroeck (bâle)